

LISTE DES DELIBERATIONS A L’AFFICHAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 JANVIER 2024

Monsieur le Maire et Président de séance déclare la séance ouverte puis procède à l’appel nominal ;
Monsieur le Maire et Président de séance désigne le secrétaire de séance en application de l’article L. 2121-15 du C.G.C.T. ;

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2023 : **unanimité.**

1. AFFAIRES GENERALES ET FINANCES

1.1 - Rapport de présentation des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

*Rapporteur : Yannick BERNARD, le Maire ; Conseiller Métropolitain Nice Côte d’Azur ;
Conseiller Départemental des Alpes Maritimes*

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes

1.2 – Adoption des montants des redevances d’Occupation du Domaine Public pour l’exploitation de l’activité de vélos en libre accès sans point d’attache – Opérateur LIME

Rapporteur : Julien JAMET, Adjoint délégué à la politique environnementale, à la gestion des déchets, aux travaux aux grands travaux, à la commande publique & Président de la Commission d’Appel d’Offres (CAO)

Le vote est unanime.

1.3 – Renouvellement de la convention de mise à disposition d’un marché de fourniture et d’acheminement de Gaz naturel à conclure par l’Union des Groupements d’Achats Public (UGAP)

Rapporteur : Julien JAMET, Adjoint délégué à la politique environnementale, à la gestion des déchets, aux travaux aux grands travaux, à la commande publique & Président de la Commission d’Appel d’Offres (CAO)

Le vote est unanime.

1.4 - Convention de Groupement de Commande publique entre la commune de CARROS et le Centre Communal d’Action Sociale Marchés de Service- Transports de passagers- 2024

Rapporteur : Julien JAMET, Adjoint délégué à la politique environnementale, à la gestion des déchets, aux travaux aux grands travaux, à la commande publique & Président de la Commission d’Appel d’Offres (CAO)

Le vote est unanime.

1.5 – Commande publique – convention de groupement de commande entre la commune de Carros et le Centre Communal d'Action Sociale – Marchés de service location et maintenance de matériels d'impression

*Rapporteur : **Julien JAMET**, Adjoint délégué à la politique environnementale, à la gestion des déchets, aux travaux aux grands travaux, à la commande publique & Président de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)*

Le vote est unanime.

1.6 – Présentation du Rapport d'activité & de Développement Durable pour l'année 2022 – METROPOLE NICE COTE D'AZUR (MNCA)

*Rapporteur : **Stéphanie DENOYELLE**, Conseillère Municipale*

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport de la MNCA.

2. FONCIER ET URBANISME

2.1- Convention d'occupation précaire, révocable à titre gracieux d'un local de stockage à E.COL.E. entre la commune de CARROS et l'association Maison des Poupées et des Anges

*Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative*

Le vote est unanime.

2.2- Correction pour erreur matérielle de la délibération n° 114/2023 portant sur la Revalorisation des Tarifs d'Occupation du Domaine Public 2024 (ODP)

*Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative*

Le vote est unanime.

2.3- Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la commune de CARROS et l'association "No Name Country"

*Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative*

Le vote est unanime.

2.4- Bail Commercial entre la commune de CARROS et la S.A.R.L. Pur et Sens

Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

Le vote est unanime.

3. VIE LOCALE – SPORT – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – EVENEMENTIEL

3.1 – Convention de partenariat relative au projet d'Education Artistique et Culturelle « Rachèle Rivière, Livres d'artiste et photographie » avec LE COLLEGE Paul-Langevin de Carros

Rapporteur : **Virginie SALVO**, Adjointe déléguée à la culture et à l'économie culturelle et créative

Le vote est unanime.

4. DECISIONS DU MAIRE

4.1 - Décision du Maire

Rapporteur : **Yannick BERNARD**, le Maire ; Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur ;
Conseiller Départemental des Alpes Maritimes

Les Décisions du Maire n° 2023-119 ; 2023-135 ; 2023-136 ; 2023-137 ; 2023-141 ; 2023-142 ; 2023-143 ; 2023-145 ; 2023-147 à 2023-154 ; 2023-157 ; 2023-158 ; 2024-01

Le Conseil Municipal **prend acte** des décisions du Maire.

*** ***** **

Monsieur le Maire et Président de séance :

- remercie l'ensemble des Membres du Conseil Municipal ;
- invite au prochain Conseil Municipal qui se tiendra le mardi 13 février 2024 à 18 h 30 ;

L'ordre du jour est épuisé, le Conseil Municipal est clôturé à 20 h 21.

Tableau des Décisions du Maire

Réf, Chrono	OBJET	DEPENSES	RECETTES	Direction
2023-119	Convention d'occupation précaire entre la commune de CARROS et la S.A.R.L. PUR ET SENS		911,70 € net de taxe/mois	FONCIER
2023-135	Convention de mise à disposition précaire Artilab - Entreprise de moins de 3 ans- Bureau n° 5		198 € / mois	DEV ECO
2023-136	Demande d'une subvention au Conseil Départemental relative à l'étanchéité de la toiture du Gymnase		66.530 € T.T.C.	Finances
2023-137	Demande de subvention ascenseur école élémentaire Boris Vian état et CA F		100.000 € T.T.C.	Finances
2023-141	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SARL BERMONT et FILS - Terrain Route des Négociants Sardes		3 020,27 € TTC/mois	FONCIER
2023-142	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la Société BIOLETTO TP - Terrain Route des Négociants Sardes		2 135,57 € Net de taxe/mois	FONCIER
2023-143	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la Société BS TRANSPORTS - Terrain Route des Négociants Sardes		2 678,68 € TTC/mois €	FONCIER
2023-145	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SAS DEFI - Terrain Route des Négociants Sardes		1 228,75 € TTC/mois	FONCIER
2023-147	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SARL TRANSPORTS P. MORTIGLIENGO - Terrain Route des Négociants Sardes		2 766,37 € TTC/mois	FONCIER
2023-148	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SAS RAZEL BEC - Terrain Route des Négociants Sardes		1 504,81 € TTC/mois	FONCIER
2023-149	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la société CONCEPTS PAYSAGES VEGETAUX - Terrain Route des Négociants Sardes		245,75 € TTC/mois	FONCIER
2023-150	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la Société Carrossoise de Travaux Publics - Terrain Route des Négociants Sardes		3 265,20 € TTC/mois	FONCIER
2023-151	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SARL SETU TELECOM - Terrain Route des Négociants Sardes pour une superficie de 2 051 m ²		1 680,11 € TTC/mois	FONCIER
2023-152	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Carros et la SARL SETU TELECOM - Terrain Route des Négociants Sardes pour une superficie de 1 319 m ²		1 080,48 € TTC/mois	FONCIER
2023-153	Convention de mise à disposition précaire ARTILAB - + de 3 ans - Bureau n°1		210,00 € Net de taxe/mois	DEV ECO
2023-154	Convention de mise à disposition d'Equipements sportifs à titre gracieux entre la commune de CARROS et l'association Montjoye pour un tournoi de football en salle les 27, 28 et 29 décembre 2023	A titre gracieux		SPORT
2023-157	Convention d'occupation précaire entre la commune de Carros et M. MKM ArtilaB Atelier n° 4 Entreprise de moins de trois ans		515 E Net de Taxe	FONCIER
2023-158	Convention de mise à disposition précaire entre la commune de CARROS et l'entreprise de Fabrication d'objets divers en bois" du 15/01/2024 au 30/06/2024 - E.COL.E. Artilab Atelier 2		175 € + 80 € Charges	DEV ECO
2024-01	23MAP007 Prestations de lutte contre les nuisibles sur le domaine communal Titulaire PROVALP 3D	25 000 € HT		Commande Publique